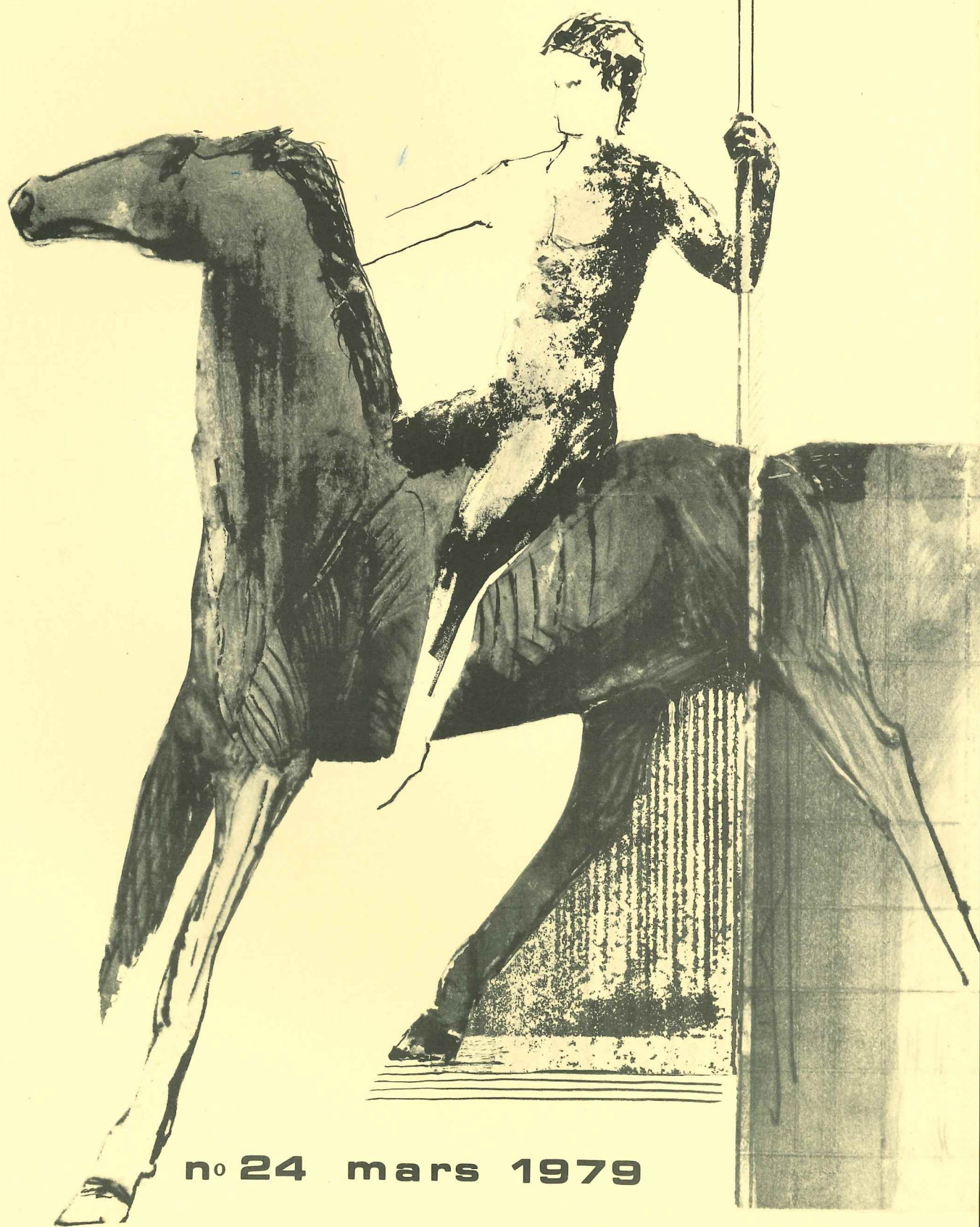


esb

information



n° 24 mars 1979

La diffusion d'ESB-Information est associée, pour la majorité des lecteurs de la revue, à la remise d'un bulletin de notes trimestrielles. On peut en conséquence penser que le contexte qui l'entoure n'est pas toujours caractérisé par l'enthousiasme ou par la sérénité.

C'est bien connu. Les notes appartiennent à l'espèce des serpents de mer, ces créatures qui disparaissent à peine entrevues et qui réapparaissent à peine oubliées. On ne saurait pour autant les ignorer.

Depuis toujours, des classements sont établis, des récompenses et des punitions distribuées, des forts et des faibles catalogués, des bons et des méchants désignés. Même si cette façon de faire met chacun plus ou moins mal à l'aise, même si, faute de pouvoir définir une position solide, on tente de conjurer le sort par des astuces, il faut bien reconnaître que noter est un mal à la fois inévitable et nécessaire. Comment imaginer que, sous une forme ou sous une autre, l'école ne donne pas une appréciation du travail fourni et des résultats obtenus par ceux qui la fréquentent ?

Il faut pourtant admettre qu'une note dépend de beaucoup de choses : l'élève était peut-être fatigué, il couvait une grippe, il était préoccupé par une dispute familiale ou un problème scolaire ... Comment prendre en compte tout cela ? A l'évidence, c'est impossible à maîtriser.

On pourrait alors être tenté de résoudre le problème en recourant à l'amnésie collective et individuelle. Cela reviendrait à choisir deux options opposées.

Dans la première, on admet que la société fonctionne sur des systèmes de sélection scolaire pour lesquels la notation, l'examen, les titres sont des indices sûrs qu'il ne faut pas modifier.

Dans la seconde, on rejoint la tentation de l'irrationalisme : ne notons pas, ne hiérarchisons pas, tout cela est bureaucratique et renforce l'attitude attribuée à l'école et qui veut qu'elle soit un monde clos. Cette attitude correspond à prendre les mots pour les choses, à refuser le réel au profit du songe. Hors de l'école, les classements existent, nul ne peut faire n'importe quoi. Les tenants mêmes de la suppression des notes se refuseraient évidemment à confier leur santé à un médecin non diplômé ou leurs enfants à un professeur de mathématique choisi au hasard de la rue.

Faut-il, alors, admettre que le système des notes ne doit pas être modifié et que les laudateurs du système en place ont totalement raison ? Certes non.

Il y a quelques années, des chercheurs en pédagogie ont apporté par la docimologie et différentes taxonomies de grands espoirs, déçus hélas par le fait qu'un optimisme technocratique ne suffit pas à mettre en place des éléments d'appréciation utilisables au plan du quotidien. De plus, certaines lois pédagogiques ne sont pas universellement applicables puisque l'éducation varie de Havard à Ouagadougou, de Stockholm à Fribourg.

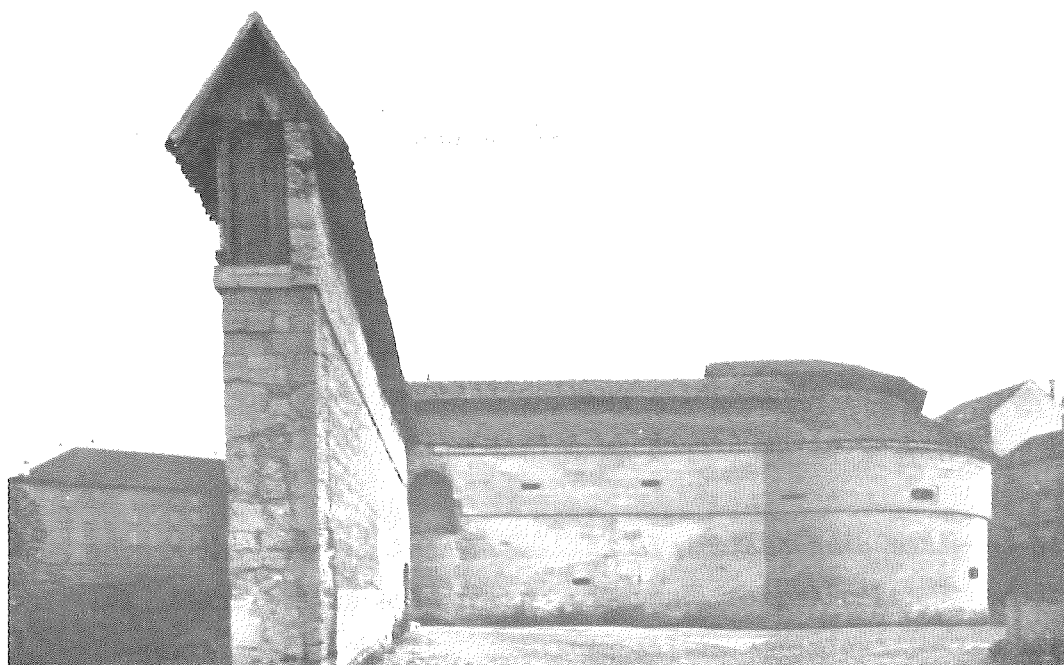
La mise en place d'un système éducatif cohérent est souvent rendue difficile par la contradiction entre les paroles et les actes, les affirmations péremptoires et les pratiques réelles. La notation est nécessaire, le classement est indispensable. Une pédagogie ouverte au progrès dans une institution qui cherche à devenir une communauté éducative et promotionnelle doit répondre à la question majeure de savoir selon quelles modalités rigoureuses une telle évaluation est possible. Globalement, elle ne doit ni opprimer les élèves ni les laisser désarmés face au monde tel qu'il est. Objectivement, il faut reconnaître qu'on doit tendre à perfectionner le système actuel; sincèrement, on peut assurer nos élèves et leurs parents que notre réflexion et nos recherches vont dans ce sens.

Michel DUCREST
Directeur de l'ESB

LE BELLUARD

Avec l'introduction, l'automne dernier, de la mixité au niveau secondaire, l'ESG est donc devenue l'ESB. Mais qu'est-ce donc que ce "Belluard" auquel notre école a emprunté sa nouvelle appellation ?

Ce mot désigne la construction semi-circulaire qui flanque les remparts non loin de l'établissement, et qui témoigne d'un passé où les villes avaient à se défendre contre des voisins souvent tentés de les investir.



Le Belluard et le rempart attenant vers le nord

Vers le début du 15^e siècle, avec les progrès de l'artillerie, on s'aperçut que les anciens remparts de Fribourg n'offraient plus une protection suffisante. C'est que la Ville, placée au centre des rivalités entre les Habsbourg et la Savoie, se sentait menacée. On renforça par conséquent les remparts déjà construits, et on en établit d'autres, notamment pour mettre à l'abri des murs les nouveaux quartiers des Places et de la Rue de Morat.

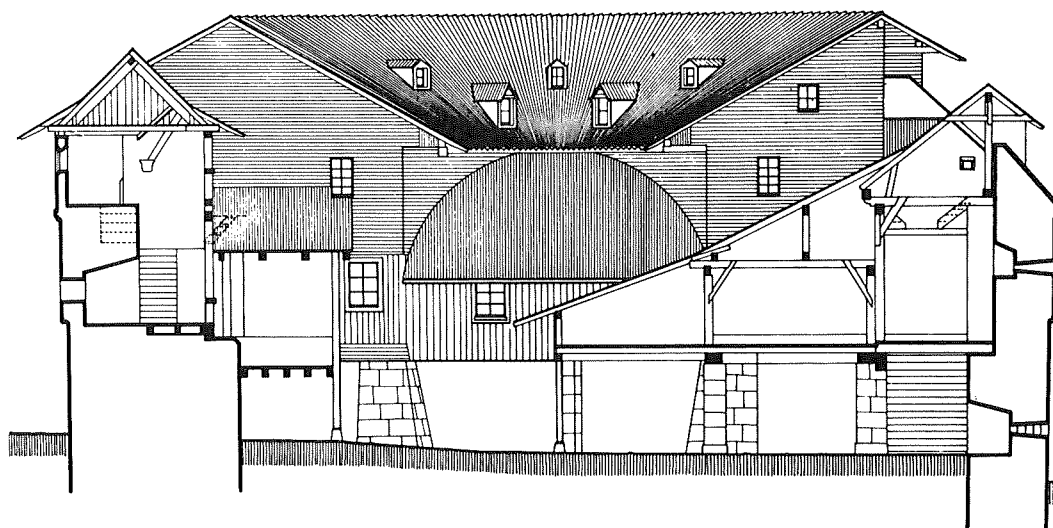
C'est à cette époque que fut érigé le rempart dont notre école est aujourd'hui la voisine. Il courait de l'actuel couvent des Ursulines jusqu'à la Sarine. Cette partie de l'enceinte était jalonnée de plusieurs portes et tours, celles qui existent encore aujourd'hui sont : la Tour Henri, la Tour Aigroz (en face

de la bibliothèque Cantonale), le Grand Boulevard, la Tour des Rasoirs (escaliers descendant à la Rue de Morat), la Porte de Morat. Malheureusement, trois d'entre elles ont disparu (Porte de Romont, Porte des Etangs, Tour du Blé).

Les remparts n'offraient toutefois pas une sécurité totale. Il fallait encore pouvoir tirer sur les assaillants tentant de les escalader. C'est alors que l'on recourut à l'idée, très moderne à l'époque, de construire des renforcements qui permettraient, dans les endroits particulièrement vulnérables, de prendre les murs en enfilade et de rendre leur assaut problématique.

En 1444, la guerre contre Berne et la Savoie venait d'éclater. Le temps pressait et il fallait faire vite. On établit d'abord des constructions provisoires en charpente, simples abris pour y placer des canons.

En 1490, une fois l'alerte passée, le maçon Pierre Bergier entreprit de remplacer les baraquements par des murs solides de bonne molasse. (Par endroits, les murs du Belluard ont jusqu'à cinq mètres d'épaisseur !) On alla chercher les pierres surtout à la carrière des Pilettes. En 1492, le gros oeuvre était terminé, mais l'aménagement intérieur en bois et la couverture occupèrent encore quelques années.

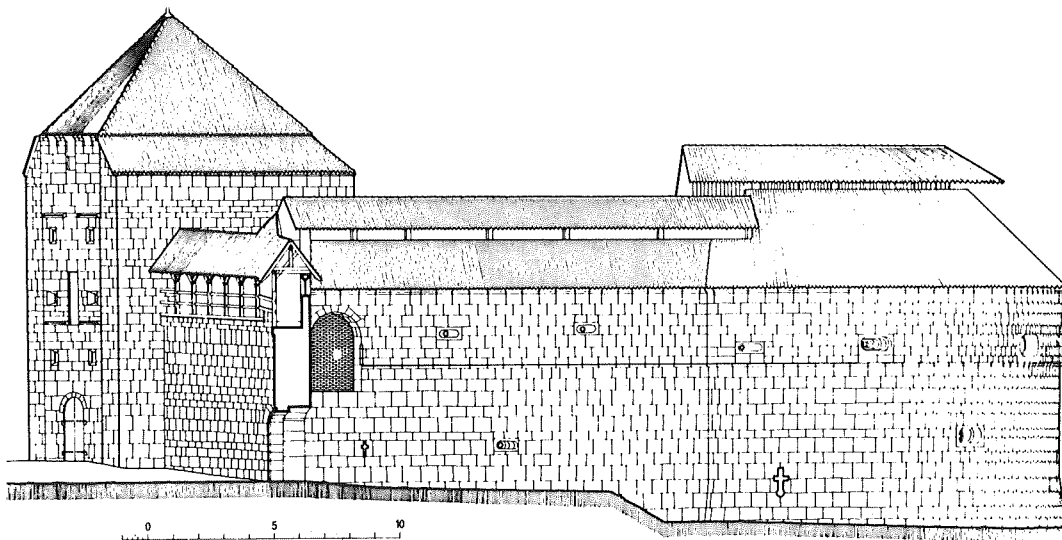


Le Belluard, coupe sud-nord

On donnait à ces constructions un nom qui variait beaucoup d'une région et d'une époque à l'autre. C'est ainsi qu'en lieu et place de "belluard", on trouve aussi "bolwè - bolvair - bolwark - bolwerc - bolwercq - bolver - bolvert - bolevert - bolvertz". On rencontre aussi "boulvech - boulever - boulevert - boullvert - boullevert - boullever - boulevertz". Ce n'est pas tout : on les appela également : "boloart - bolevar - bolevard - bollewarque" ou "belouart - bellouar - bellouart". Pour varier, on parla de même de : "balouart - ballouar - baloart - balwar - baluart - baluhart". Et l'on peut citer encore : "boulouar - boulovar - bouleva - boulever - boulevart", pour terminer par notre moderne "boulevard" qui ne rappelle plus que vaguement les anciens "bollewer" ou "bolluwerqc". A Fribourg, on semble avoir donné autrefois sa préférence à une trente-neuvième forme : "béluar".

On le voit, si nos ancêtres avaient l'imagination fertile, l'uniformisation de l'orthographe ne semble pas avoir figuré au rang de leurs préoccupations majeures !

On trouve aussi l'adjectif "boulevardé" appliqué à du linge exposé sur le pré à la rosée, les verbes "boullewerquier" ou "bollvairquier" signifiant "protéger, fortifier par un boulevard" et les néologismes "boulevardier" et "boulevardier", flâne(u)r sur les boulevards.



Les "Curtils novels" et le Belluard.
Elévation septentrionale.

Illustrations tirées des "Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Fribourg" par Marcel Strub. Ed. Birkhäuser, Bâle.

Tous ces mots paraissent provenir du moyen néerlandais "bolwerc", à proprement parler "ouvrage fait de madriers". (Voir à ce sujet "Bohle" et "Werk" dans l'allemand d'aujourd'hui).

D'autres cités ont possédé des belluards, et notamment Gruyères, où cet endroit désigne l'excroissance murée et située derrière l'Hôtel de Ville, d'où débouche le chemin abrupt qui descend vers Epagny. Mais le seul monument comparable à notre Belluard est, en Suisse, le Munot de Schaffhouse.

Au cours des siècles qui suivirent l'érection du Belluard, la conjoncture politique et l'évolution des armes firent tomber ces ouvrages en désuétude. Au 19^e siècle, dans plus d'une ville, les remparts furent abattus et la place ainsi récupérée fut utilisée à la construction de larges avenues, qui souvent prirent le nom des édifices démolis. Par extension, on attribua le nom de "boulevard" à toute avenue d'une certaine largeur. De là viennent les grands boulevards parisiens ou, plus modestement, notre Boulevard de Pérolles, tracé dans une zone où ne s'éleva jamais aucun rempart.

Fribourg ne fit pas exception à la règle : trois des quatre belluards ont été abattus, et l'on ne trouve plus trace de nombre des anciens remparts, surtout ceux du centre actuel de la Ville, que par le plan des rues, une ou l'autre tour encore debout, ou un pan épargné parce qu'un édifice s'y était adossé.

Aujourd'hui, le Belluard semble sortir d'une longue torpeur, particulièrement grâce aux deux expositions de photographies qui l'ont choisi pour cadre (TIP 75 et Photo Fribourg 78). On envisage maintenant de le restaurer et certains proposent même de creuser à nouveau le fossé qui en défendait l'approche et qui a été comblé pour gagner un peu de place.

On ne saurait terminer cette brève introduction sans formuler le double vœu que notre école, placée dorénavant sous de tels auspices, continue à être un rempart contre l'ignorance et la paresse, et reste également un boulevard menant nos élèves à un plein épanouissement d'eux-mêmes.

Robert SCHUWEY

(Une partie des renseignements donnés dans cet article ont été tirés de l'ouvrage d'Augustin Genoud, "Les remparts de Fribourg au Moyen-Age", qu'on lira avec profit pour plus ample information)

ENFANTS DE MIGRANTS

Au mois de novembre 1978, les ambassades d'Italie et d'Espagne à Berne, la commission nationale suisse pour l'UNESCO invitaient des enseignants espagnols ou italiens - qui sont chargés de cours de langue et de culture du pays d'origine pour les enfants migrants dans notre pays - et suisses à se rencontrer aux Geneveys-sur-Coffrane. Au-delà des échanges personnels et des informations réciproques sur les différents systèmes scolaires, cette réunion a permis une réflexion commune sur les possibilités d'améliorer la situation des enfants migrants.

Quelques considérations sur les enfants migrants

En Suisse, à la fin 1976, cette population d'enfants de moins de 16 ans s'élevait à 287.060 personnes. Pour simplifier le problème - ou se donner bonne conscience - on pourrait limiter les difficultés que ces enfants rencontrent au seul plan de la langue. Une approche plus sérieuse mettra en évidence tout un contexte qui peut faire surgir bon nombre de questions parfois douloureuses.

Ces enfants, pour la plupart nés en Suisse, vivent dans leur famille. Leurs parents, issus généralement de communautés rurales ont été transplantés dans des milieux urbains : ils ont été confrontés à de nombreux problèmes d'adaptation, de logement, de conditions de travail, d'expression dans la langue du pays d'accueil. Dans la situation économique actuelle, ne sont-ils pas plus vulnérables que les indigènes ? Sait-on à quel point ils vivent dans une insécurité qui peut les toucher au plus profond d'eux-mêmes ? Comment l'enfant ressent-il ces difficultés ? Peut-il vivre en toute quiétude ? N'est-il pas placé entre deux pôles très différents : celui de la société (des camarades et de l'école) et celui de sa famille dont les racines sont "ailleurs" ? Un fossé se creuse probablement entre l'enfant et ses parents. Face à son avenir, il se trouve dans l'incertitude. Sera-t-il une fois vraiment chez lui, soit en Suisse, soit dans son pays d'origine, si un retour s'impose ?

Dans un tel climat, l'école apporte-t-elle une réponse équitable ? Donne-t-elle une chance réelle d'intégration totale, tout en respectant la culture du pays d'origine ? Quelle place accorde-t-elle à celui qui est différent ?

La situation en Suisse romande

Dans notre système fédéraliste, la Confédération ne peut, en matière d'éducation, que formuler des recommandations, si bien que les réalisations sont fort différentes d'un canton à l'autre.

A Genève, le Département de l'Instruction publique a un "service" de "L'éducation des enfants migrants". D'autres cantons laissent aux communes le soin de prendre les mesures les mieux adaptées aux conditions locales.

Certaines mesures prises peuvent apporter une aide efficace aux enfants migrants : cours d'initiation ou de consolidation du français, cours d'appui, de rattrapage, ouvertures de classes d'accueil, devoirs surveillés, allègement des conditions de promotion, cours de français organisés à l'intention des parents, formation et sensibilisation des futurs enseignants aux problèmes posés par la scolarisation des enfants migrants.

Afin d'éviter un trop grand déracinement, pour préparer un éventuel retour au pays natal, les enfants migrants espagnols et italiens ont la possibilité de suivre des cours de langue et de culture, organisés par les autorités consulaires et donnés par des enseignants du pays d'origine. Ces cours, dans les conditions les meilleures, ont lieu durant le temps de classe (2 à 4 heures par semaine), mais le plus souvent, les enfants y participent après la classe ou durant le jour de congé.

A l'Ecole secondaire du Belluard

La population des élèves migrants s'élève, pour l'ensemble de l'Ecole, à environ 10 % dont le 7 % est originaire soit d'Espagne soit d'Italie.

<u>Classes</u>	<u>Total des élèves</u>	<u>Migrants</u>	
		<u>Total %</u>	<u>Espagnols & Italiens</u>
1ère année	232	10 %	7 %
2e année	219	8 %	5 %
3e année	184	6 %	4 %
Pratiques	136	15 %	13 %

Une attention particulière sera portée à ces élèves et concrètement l'Ecole prendra dans un avenir immédiat les dispositions suivantes :

- information des professeurs de l'Ecole;
- contact avec les maîtres italiens et espagnols qui assurent l'enseignement de la langue et de la culture aux élèves migrants de l'ESB;
- au début de l'année scolaire 1979-1980, rencontres organisées en espagnol et en italien afin d'informer les parents concernés avec précision sur le système scolaire actuel et d'établir un contact plus étroit avec eux.

Jean-Claude CUENNET

MIGRANTI

Alla scuola secondaria di Belluard

Si calcola che i bambini migranti, all'interno della scuola, costituiscano circa il 10 % dell'insieme degli allievi di cui il 7 % è originario sia della Spagna, sia dell'Italia.

Classi	Totale allievi	Migranti	
		Totale %	Spagnoli e Italiani
I anno	232	10 %	7 %
II anno	219	8 %	5 %
III anno	184	6 %	4 %
Pratica	136	15 %	13 %

Una particolare attenzione sarà data a questi allievi et la scuola prenderà, in un prossimo futuro, le concrete disposizioni sequenti :

- informazione dei professori della scuola;
- contatto con i maestri italiani e spagnoli che assicurano l'insegnamento linguistico e culturale agli allievi migranti dell'ESB;
- incontri, all'inizio dell'anno scolastico 1979/80, con i genitori di questi allievi; questi incontri sono organizzati in lingua sia spagnola, sia italiano alfine di garantire una più precisa informazione sul sistema scolastico attuale, ed avere la possibilità di un più stretto contatto con loro.

MIGRANTES

En la Escuela secundaria del Belluard

El número de los alumnos migrantes asciende, en el conjunto de la escuela, a cerca de 10 %, cuyo 7 % es originario sea de España, sea de Italia.

<u>Clases</u>	<u>Total</u> <u>de los alumnos</u>	<u>Migrantes</u>	
		<u>Total %</u>	<u>Españoles e Italianos</u>
Primer año	232	10 %	7 %
Segundo año	219	8 %	5 %
Tercer año	184	6 %	4 %
Prácticas	136	15 %	13 %

Se atenderá particularmente a estos alumnos y concretamente la escuela tomará en un porvenir inmediato las disposiciones siguientes :

- información de los profesores de la escuela;
- contacto con los maestros italianos y españoles que tienen a cargo la enseñanza de la lengua y de la cultura nacionales a los alumnos migrantes de la ESB;
- encuentros, a principios del año escolar 1979/80, con los padres de estos alumnos, encuentros organizados en español y en italiano, a fin de informarlos detalladamente sobre el sistema escolar actual y establecer con ellos un contacto más estrecho.

BIBLIOTHEQUE

Réalisée en décembre 1978, l'enquête relative à la bibliothèque a permis de rassembler les avis de la quasi-totalité des élèves de l'ESB (729 réponses). Ce sondage nous fournit des données précieuses qui permettent de cerner avec plus de précision les habitudes des élèves, leurs goûts et leurs motivations. Il faut remarquer toutefois que les données chiffrées qui suivent ont une valeur approximative, étant donné que quelques questions ont été comprises de diverses manières, alors que d'autres sont restées sans réponses chez certains élèves. Mais les résultats n'en demeurent pas moins significatifs et dignes d'intérêt.

Fréquence des visites et emprunts

45 % des élèves de l'ESB se rendent à la bibliothèque une à plusieurs fois par semaine;
27 % effectuent entre 1 et 3 visites par mois;
11 % y viennent rarement (1 à 6 fois par an);
17 % n'y viennent jamais.

Combien de livres les élèves empruntent-ils en moyenne au cours d'une année ? D'après leur propre estimation, la répartition est la suivante :

9 % des élèves empruntent plus de 20 livres par an,
18,5 % entre 10 et 20 livres,
17,5 % de 5 à 10 livres,
29 % moins de 5 livres,
27 % ne prennent aucun livre en prêt.

En additionnant les deux derniers pourcentages, on voit apparaître une majorité d'élèves (56 %) peu intéressés par la lecture. Remarquons en outre l'énorme décalage entre le taux de fréquentation de la bibliothèque et le nombre des livres empruntés. A partir de ces chiffres, on peut estimer que seul 1 sur 5 des élèves qui viennent chaque semaine à la bibliothèque emprunte régulièrement des livres. Il apparaît également que 10 % des élèves fréquentent plus ou moins souvent la bibliothèque sans y emprunter aucun livre. La bibliothèque semble donc apparaître à de nombreux élèves comme un lieu d'accueil, un endroit de délasserment, un point de rencontres, mais son rôle s'arrête trop souvent là.

Raisons d'une fréquentation faible ou nulle de la bibliothèque

Cette partie de l'enquête devait, dans l'optique des animateurs, clarifier l'attitude des élèves dont le taux de fréquentation est faible ou nul.

25 % des élèves expliquent leur abstention ou leur faible fréquentation de la bibliothèque par un manque de goût pour la lecture;
23 % estiment le local trop "peuplé" et trop bruyant à certaines heures;

20 % justifient leur attitude par l'inadaptation des horaires d'ouverture à leurs besoins personnels;
10,5 % jugent les livres offerts peu intéressants.

Parmi les autres raisons avancées, citons, dans l'ordre d'importance, l'existence d'une bibliothèque personnelle, l'influence négative des amis, l'éloignement du bâtiment et l'attrait plus fort des activités extra-scolaires.

Horaires

63 % des élèves se rendent de préférence à la bibliothèque entre 13h30 et 14h00. Les autres (37 %) y viennent plus volontiers entre 15h45 et 16h45.

Les raisons de ces préférences dépendent dans une large mesure du temps libre disponible, des contraintes horaires (bus, chemin de fer, etc.), des devoirs à domicile et d'autres raisons pratiques.

Utilisation des instruments bibliographiques

L'utilisation des ouvrages généraux (encyclopédies, dictionnaires, atlas, etc.) est le fait de 54 % des élèves. Quant aux fichiers, 51 % des élèves les consultent. Il faut encore remarquer que la maîtrise de ces instruments ne progresse pas toujours en fonction de l'âge et des années d'études.

La bibliothèque idéale

Les suggestions émises à propos de l'organisation permettent d'imaginer la bibliothèque idéale désirée par les élèves. Elle serait beaucoup plus spacieuse, contiendrait davantage de fauteuils, de sièges et de tables, offrirait un plus grand choix de livres; elle bénéficierait d'une meilleure animation (musique, club de lecture, etc.); ses horaires d'ouverture seraient plus souples et plus étendus et les élèves y passeraient, en compagnie de leurs professeurs, des heures de travail ou de lecture qui remplaceraient certaines leçons.

Conclusion pédagogique

La bibliothèque a incontestablement réussi à se rendre attrayante : elle est devenue pour la majorité des élèves un lieu accueillant et agréable. Il s'agit maintenant d'aller au-delà. Un énorme effort reste à faire pour qu'elle remplisse encore mieux ses deux fonctions essentielles : stimuler la lecture et favoriser le travail de recherche documentaire. Quelques perspectives de développement souhaitables peuvent déjà être esquissées : intensification de l'information, assouplissement des horaires d'ouverture, utilisation plus régulière de la bibliothèque comme lieu de travail et de recherche pendant la classe, décentralisation au profit des élèves éloignés du bâtiment principal...

Mais on ne saurait nier l'absence de motivation chez un grand nombre d'élèves. Là, nos moyens d'action traditionnels restent limités et l'imagination doit prendre le relais. Qui trouvera la formule capable de (re)donner à nos élèves la clé de ce royaume perdu ou méconnu : la lecture ?

ANNEE SCOLAIRE 1979 - 1980

Dans trois mois, l'année scolaire 1978-1979 arrivera à son terme. A l'approche de cette échéance, il est nécessaire d'établir un bilan et surtout d'arrêter des prévisions pour la rentrée scolaire de cet automne. Des problèmes aussi importants que complexes attendent en effet des solutions : engagement éventuel de personnel enseignant, détermination du nombre des classes, réservation de locaux scolaires.

Les parents des élèves ne seront pas étonnés de devoir formuler, maintenant déjà, leurs vœux et leurs propositions concernant la scolarisation de leur enfant pour la prochaine année scolaire; même si certains éléments de décision font à ce jour défaut - notes scolaires finales, réponse définitive concernant une place d'apprentissage - il faut remplir la "Fiche élaborée en vue de la constitution des classes" (page 23) et la retourner, par les soins de votre enfant, à son professeur de classe, en même temps que le carnet des bulletins trimestriels, le mercredi 4 avril 1979. Par souci de clarté, tous les élèves des classes de 1ère, de 2e année, des classes P1, P2, P3 et P7 rapporteront la fiche. Ceux des classes de 3e année et des autres classes P rapporteront la fiche dans la mesure où leur retour à l'ESB est possible. En cas de doute, les parents apporteront sur la fiche elle-même les précisions nécessaires. Il va de soi que directeur, professeurs et conseillers d'orientation sont à disposition pour tout renseignement complémentaire. Il faut encore rappeler ici qu'une loi, entrée en vigueur le 1er septembre 1972, précise que "La durée de la scolarité obligatoire est d'au moins 9 ans, pour filles et garçons, à raison de 38 semaines d'école par an au minimum."

INDICATIONS UTILES

- En première année, tous les élèves reçoivent un enseignement commun. Pour la clarté du choix, nous appliquons, au moment de l'inscription

en 2e année, des distinctions qui correspondent aux sections des classes de 3e année. Il ne s'agit pas de préparer un regroupement ayant un caractère définitif. Les parents proposent en conséquence sur la "fiche élaborée en vue de la constitution des classes" un choix résumé par une lettre (voir ci-après : organisation de l'ESB).

Pour être placés en section "Etudes" (section C ou E), les élèves devront en principe obtenir, à la fin de l'année scolaire, au moins

- une moyenne de 4,75 dans les branches éliminatoires
- 4,75 en moyenne générale.

Les élèves non promus peuvent, en principe, répéter une classe de première année sauf s'ils commencent, en septembre, leur dernière année de scolarité obligatoire. Dans ce dernier cas, le passage en section pratique sera, en principe, obligatoire.

- En deuxième année, les élèves reçoivent un enseignement qui ne présentera comme caractère diversifié qu'un niveau supérieur d'allemand en C-E-F.

Le passage d'un groupe à un autre est possible avec, selon les cas, des cours de rattrapage donnés durant le premier trimestre. Le passage de 2e générale vers une classe de la section "Etudes" en 3e année est possible si les résultats scolaires de fin juin se situent au moins à

- une moyenne de 4,75 dans les branches éliminatoires
- 4,75 en moyenne générale.

De plus, les élèves qui envisagent ce transfert doivent effectuer des travaux de vacances en allemand, suivre un cours de raccordement du 20 au 24 août et en réussir les épreuves d'évaluation finales.

Dans les cas limites, les contrôles psychologiques fournissent des renseignements complémentaires. Les élèves non promus peuvent, dans la règle, répéter leur classe sauf, en principe, s'ils ont terminé leur scolarité obligatoire.

- Après leur troisième année, les élèves ont achevé le cycle de leur scolarité obligatoire; un prolongement peut être admis s'il est justifié par des motifs scolaires, pour des raisons de maturité ou d'orientation. Dans de tels cas, l'élève doit faire preuve d'une motivation suffisante et s'adapter aux exigences des classes. En aucun cas, il ne peut s'agir d'une salle d'attente en vue d'un engagement professionnel.

- En section P, les élèves se trouvent dans la situation de leurs camarades de troisième année sauf ceux qui fréquentent les cours de P1, P2, P3, P7 et pour quelques-uns de P6.

A part quelques exceptions, les enfants, qui se trouvent dans les classes citées ci-dessus, poursuivront dans la même section leur dernière année de scolarité.

Un transfert en section générale peut être envisagé pour les meilleurs élèves; les modalités en sont étudiées de cas en cas.

- Les sections "Etudes"

Le transfert ou le maintien d'un élève en section "Etudes" doivent être encouragés; il faut pourtant éviter certaines illusions; les exigences évoquées plus haut et concernant les résultats scolaires constituent des restrictions nécessaires. Il faut aussi trouver chez les enfants des qualités qui peuvent être résumées ainsi :

- goût affirmé pour le travail scolaire et les activités intellectuelles

en section C, facilité et intérêt pour les mathématiques
en section E, intérêt pour les problèmes de gestion et d'administration

- détermination bien arrêtée de poursuivre des études de la part de l'élève comme de celle des parents

- tempérament accrocheur permettant de soutenir une volonté constante d'effort

- régularité dans le travail quotidien et obtention de performances scolaires pleinement rassurantes.

ORGANISATION DE L'ESB

- Section C : scientifique (anciennement D)**
conduit, après 3 ans, les élèves aux études scientifiques (maturité fédérale type C), à l'Ecole normale et à l'Ecole paramédicale. En 3e année, ne pas choisir cette section si l'on envisage d'entrer à l'Ecole de métiers de l'Ecole d'ingénieurs (anciennement Technicum).
- Section E : commerciale, cycle long**
conduit, en principe, après 3 ans, les élèves à l'Ecole supérieure de commerce, maturité fédérale type E (socio-économique), diplôme de commerce (options secrétariat ou gestion), Ecole normale, Ecole paramédicale.
- Section F : commerciale, cycle court (anciennement C)**
conduit, en principe, après 3 ans à l'ESB, les élèves vers un apprentissage de type commercial.
- Section G : générale (anciennement technique)**
conduit les élèves aux divers apprentissages de l'artisanat ou de l'industrie.
- Section P : pratique (anciennement OP)**
regroupe les élèves qui s'orientent vers un apprentissage manuel et qui tirent profit d'une organisation reposant sur des exigences scolaires moins poussées.

Option en 3e générale (section G)

Pour les élèves de la section générale en 3e année, il y a possibilité d'effectuer un choix sur 3 heures du programme; l'une des 2 options est obligatoire; celles-ci se présentent comme suit :

OPTION A

anglais	3h	Cet enseignement, vu dans une perspective utilitaire, permet un premier contact avec la principale langue de la technique moderne.
---------	----	--

OPTION B

dessin	1h	Cette branche figure au programme de tous les élèves de cette section pour une heure seulement; il s'agit donc d'un complément.
éléments de chimie	1h	L'introduction de la chimie correspond à un souci d'ouverture vers une science dont l'importance grandit quotidiennement.
répétitoire de math.	1h	Cette leçon ne sera pas consacrée à des acquisitions nouvelles, mais au renforcement de connaissances même élémentaires qui sont souvent mal exploitées dans les examens.

IMPORTANT

Vous n'avez pas compris quelque chose ? Téléphonnez-nous.

Pour la direction : 22.35.85

Pour le service d'orientation : 23.40.19

Il y a plusieurs manières de rendre le hall d'entrée d'une école plus agréable, moins austère. On peut, par exemple, y organiser régulièrement des expositions sur des thèmes divers. A la fin de l'année, une exposition consacrée au blé et au pain célébrait l'année mondiale du pain. Remercions vivement M. MOREL qui est le réalisateur de ces expositions et ceux qui l'ont aidé, les meuniers et boulangers fribourgeois. Attribuons, pour terminer, un 6 d'humour au farceur qui a placé une affiche "Servez-vous" parmi les nombreux pains exposés et ne parlons pas toujours d'indiscipline.

La semaine de sport de l'école amène chaque année la même question, la seule question : y aura-t-il de la neige ? Fallait-il parler de foi, d'espérance ? Une seule chose compte maintenant : la semaine de sport a eu lieu, on peut même le dire, elle a très bien eu lieu. Toutes les inquiétudes météorologiques, toutes les impatiences sont maintenant oubliées.

L'aménagement de la place de la Gare à Fribourg fait beaucoup parler de lui. Est-ce pour tenter de trouver un cadre exceptionnel que les autorités communales ont organisé un concours d'idées dans les écoles de la ville? Des élèves de l'ESB y ont participé et nous sommes heureux de féliciter les classes P7, P8 et 3G, en particulier Felipe BALBOA et Hervé LONGCHAMP qui ont fait l'objet d'une distinction.

Les classes 3C et 3D ont pris part au concours mis sur pied par la fanfare de La Roche désireuse d'avoir un nouveau drapeau. Même si leur projet n'a pas été adopté, les participants à ce concours garderont le souvenir des beaux prix qu'ils ont obtenus, Thierry PREYNAT et Jean-Pierre BIOLLEY tout spécialement.

Les problèmes d'information et d'orientation professionnelle sont traités régulièrement à l'Ecole, par les psychologues attachés à l'établissement, sous des formes multiples : séances dans les classes, entretiens individuels. De temps à autre, des manifestations de type moins scolaire viennent s'ajouter à ce travail régulier : c'est ainsi que les classes 3C et 3E se sont rendues respectivement à Zurich et à Genève pour des visites d'entreprises et que les élèves de lère année ont vu le film de Jacques Thévoz "Rose de Pinsec" dans la perspective d'une sensibilisation aux problèmes de l'activité humaine.

La grippe a frappé fort, en janvier particulièrement. La semaine du 15 au 19 janvier a vu l'effectif de certaines classes diminuer de moitié. Le fait que la maladie n'ait atteint pratiquement que les élèves pourrait confirmer certaines informations disant que la maladie ne touche que les éléments les plus jeunes de la population, les autres ayant déjà eu l'occasion de se battre contre le même virus il y a une dizaine d'années.

Trois des soirées de la première semaine de février ont été consacrées à des réunions de parents. La formule du rendez-vous a été reprise; elle semble avoir donné satisfaction tant aux parents qui furent nombreux qu'aux enseignants qui ont pu donner des informations et recevoir des avis précieux.

Mis sur rail, si l'on ose dire, par le CIMM (Centre d'Initiation aux Mass Media), le circuit de films 78-79 poursuit sa ronde dans le canton, d'une école secondaire à l'autre. Les élèves ont ainsi eu l'occa-

sion de voir dernièrement deux films : La chevauchée sauvage et Aguirre, la colère de Dieu.

Des dispositions officielles ont rendu obligatoire le permis de conduire un vélomoteur, ceci dès l'âge de 14 ans. Dans le but évident de simplifier l'organisation des épreuves pour l'obtention de ce permis, la gendarmerie cantonale vient dans les écoles et les élèves qui le désirent peuvent passer cet examen après la classe.

Après une séance d'information sur ces examens le 16 février, les épreuves proprement dites se sont déroulées les 8 et 9 mars et ont vu une centaine d'élèves y participer. Un conseil et un souhait à chacun : Prudence, bonne route !

Dans le cadre de la mise au point des programmes, M. CARREL représente l'Ecole dans la commission chargée des programmes des classes pratiques et Mlle BOVET fait de même en ce qui concerne l'enseignement de l'allemand au cycle d'orientation. Les maîtres enseignant l'allemand dans notre école se sont réunis avec leurs collègues du canton pour une séance d'information animée par M. LANG et concernant une méthode appelée "Vorwärts".

12 classes de l'ESB, sous la conduite de leur maître de classe, ont participé à l'action "Un arbre-un enfant", expérience de reboisement autour d'un village au Sahel. Ce fut une première réponse à l'Année internationale de l'Enfant.

félicite

M. et Mme Marcel GAUTRON pour la naissance de Samuel.

dit sa sympathie à

Claude MEUWLY, élève de P6, qui a eu le chagrin de perdre son père.

adresse ses chaleureuses félicitations à

M. Jean-Marc SCHWALLER, professeur de dessin, qui a présenté, en décembre, ses oeuvres récentes à la Galerie de la Cathédrale et qui a été salué par la critique comme "un artiste qui promet".

Mlle Francine RISSE secrétaire, qui a participé, avec la Troupe du Conservatoire, à la présentation du Malentendu de Camus et qui a fait une composition remarquée.

Fiche à remettre au professeur de classe, le 4 avril 1979, par tous les élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de l'école du Bourg.

E

Elève : nom prénom coursno
domicile

Les parents inscrivent leur enfant à l'étude surveillée
 n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée

En cas d'inscription, préciser

a) les jours choisis : lundi mardi mercredi jeudi vendredi

b) heure de fin d'étude souhaitée 16h15 16h30 16h45 17h15

Cocher d'une croix les mentions qui conviennent.

Signature des parents :

VACANCES SCOLAIRES

ETE

du vendredi 29 juin 1979 à 16h00
au lundi 27 août 1979 à 07h45

AUTOMNE

du vendredi 12 octobre 1979 à 16h00
au lundi 22 octobre 1979 à 07h45

NOEL

du vendredi 21 décembre 1979 à 16h00
au lundi 7 janvier 1980 à 07h45

CARNAVAL

du vendredi 15 février 1980 à 16h00
au lundi 25 février 1980 à 07h45

PAQUES

du mardi 1 avril 1980 à 16h00
au lundi 14 avril 1980 à 07h45

ETE

du vendredi 27 juin 1980 à 16h00
au lundi 25 août 1980 à 07h45

A remettre, le mercredi 4 avril 1979, au maître de classe par

- tous les élèves des classes de 1ère année, de 2e, de P1, P2, P3 et P7
- les élèves des autres classes dont le retour à l'ESB est possible en 79-80

FICHE ELABOREE EN VUE DE LA CONSTITUTION DES CLASSES
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1979-1980

79 - 80

Nom de l'élève : Prénom : Classe actuelle :

Date de naissance : Nombre d'années de scolarité :
(Ne pas compter l'école enfantine)

1. INFORMATION ET VOEUX FORMULES PAR LES PARENTS

Votre enfant va-t-il (elle) revenir à l'ESB pour l'année scolaire 1979-1980 ?
(souligner) OUI NON

Si oui, dans quelle section
souhaitez-vous qu'il (elle) soit placé(e) ? (souligner) C E F G P
(voir description des sections p. 17)

- Pour les élèves désirant entrer en 3e année, section générale

quelle option choisissez-vous ? A (3 h d'anglais)
(souligner) B (1 h supplémentaire de dessin
1 h éléments de chimie
1 h répétitive de mathématique)

Si votre enfant ne revient pas à l'ESB cet automne, que va-t-il (elle) faire ?
.....

Remarques éventuelles :
.....

Signature des parents :

2. AVIS ET PROPOSITIONS DES PROFESSEURS

Tenant compte de l'orientation désirée, appréciation
(BIFFER les épithètes inutiles)

2.1. des résultats
scolaires

2.2. du mode de travail
et de l'application

prof. de français : bons-suffisants-insuf.	bon-satisfaisant-négligé
prof. de math. : bons-suffisants-insuf.	bon-satisfaisant-négligé
prof. d'allemand : bons-suffisants-insuf.	bon-satisfaisant-négligé

Autres remarques :
.....

3. AVIS ET PROPOSITIONS DU SERVICE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
.....

4. DECISION DE LA DIRECTION
.....

